



DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 1^{ER} AVRIL 2025 A 10H30

Etabli en application des dispositions du Décret n°2021-1311 du 7 novembre 2021.

L'an deux mille vingt-cinq, le 1^{er} avril, le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, légalement convoqué le jeudi 27 mars 2025 après une première convocation le 21 mars 2025 n'ayant pas permis d'atteindre le quorum pour l'ensemble des délibérations inscrites à l'ordre du jour de la séance du 27 mars 2025, s'est réuni, à 10h30, en séance publique, à Caen (Espace Marcel RESTOUT du SDEC ÉNERGIE), sous la présidence de Madame Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente.

Ont été adoptées, les délibérations suivantes :

N° d'ordre	Objet	Décision
2025-03-CS-DB-01	Contributions et aides financières 2025	A l'unanimité
2025-03-CS-DB-02	Eclairage public : Conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence	A l'unanimité
2025-03-CS-DB-03	Infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) et hydrogène : tarification, conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence et conditions générales d'utilisation du service	A l'unanimité
2025-03-CS-DB-04	Convention relative au rattachement d'ouvrages de raccordement d'unité de production favorisant l'injection de gaz renouvelable entre la commune de Sainte Cécile, le SDEC ENERGIE et GRDF	A l'unanimité

Le secrétaire de séance,

Philippe LAGALLE

La Présidente,

Catherine GOURNEY-LECONTE



Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service des assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.